

Finalité 1 : Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère

- GESTION DE L'ÉNERGIE

- Maîtrise de la consommation d'énergie :
 - * Chauffage : programmeurs sur les chaudières, vannes thermostatiques sur les radiateurs, système de pilotage pour la salle des fêtes, afin de diminuer les consommations énergétiques
 - * Extinction des appareils électriques la nuit et le week-end à la mairie (sauf un photocopieur qui doit rester en veille)
 - * Eclairage :
 - éclairage public présent dans le Bourg et les principaux hameaux, géré par le SYDER (Syndicat Départemental d'Énergies du Rhône) à qui la compétence est déléguée ; après un diagnostic approfondi de l'existant, une expérimentation de coupures nocturnes de 22h30 à 5h30 tous les jours, d'avril 2015 à avril 2016 a été instaurée
 - un détecteur de présence dans les toilettes de la mairie
- Sensibilisation de la population à la consommation d'énergie : la phase expérimentale des coupures nocturnes de l'éclairage public a participé à une réflexion et prise de conscience

- DÉVELOPPEMENT DES TRANSPORTS ALTERNATIFS

- Réseau routier diversifié : routes départementales (RD 116 et 31), entretenues par le Conseil Départemental), routes communales et chemins ruraux entretenus
- Autoroute à proximité : 12 km à Limas pour l'A6
- Gares ferroviaires à proximité : Villefranche-sur-Saône, beaucoup d'habitants utilisent le train, notamment pour aller travailler sur la métropole lyonnaise ou Mâcon
- Sentiers de randonnée, inscrits dans le PDIPR, Plan Départemental d'Itinéraires de Promenade et de Randonnée, géré par le Conseil Départemental qui est chargé de l'entretien et du balisage ; à noter la Voie du Tacot en limite avec Liergues (ancienne voie ferrée qui relia, de 1901 à 1934 Villefranche à Tarare, elle est aujourd'hui transformée en sentier pédestre qui propose une ballade de 24 km entre Liergues et Pouilly le Monial, jusqu'à Sarcey, entre vignes, étangs et hameaux de Pierres Dorées)
- Développement des transports peu ou non polluants :
 - lignes fréquences n° 469 (de Villefranche-sur-Saône au Bois d'Oingt) et n° 470 (de Villefranche-sur-Saône à Ville sur Jarnioux) utilisées également comme transports scolaires pour se rendre au collège du Bois d'Oingt et aux lycées de Villefranche-sur-Saône
 - un peu de covoiturage ponctuel et spontané entre les habitants
- Sensibilisation des habitants aux pratiques des transports peu polluants, notamment par des informations de l'Agglo relayées dans le bulletin municipal de Jarnioux et un lien avec la plateforme du département repris sur le site Internet de la commune

Finalité 2 : Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources

- RESPECT DES MILIEUX NATURELS ET PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ

- Partenariat avec la LPO, Ligue pour la Protection des Oiseaux, qui a recensé les hirondelles sur une partie du territoire de la commune et avec la FRAPNA, Fédération Rhône Alpes de Protection de la Nature, qui est intervenue à l'école ; sensibilisation des habitants à l'ambrosie, une personne est référente sur la commune
- Protection des milieux naturels et des paysages : affichage réglementé (panneaux d'affichage pour les informations légales, panneaux libres à l'ouest de la commune et panneaux au centre bourg) ; présence d'une charte paysagère dans le cadre du SCoT
- Enfouissement des lignes aériennes sur une partie du territoire communal, notamment le bourg et le dernier tronçon de la rue de l'Ombre

- GESTION RATIONNELLE DE LA RESSOURCE EN EAU

- Présence sur le territoire de la commune de quatre rivières ou ruisseaux (l'Ombre, le Morgon, le Vernayet et le ruisseau de Pouilly) ; compétence hydraulique communautaire, gérée par le SMRB, Syndicat Mixte des Rivières du Beaujolais
- Entretien des berges à la charge des propriétaires, réalisée en partie par du personnel communal ; travaux d'aménagement des berges suivis dans le cadre du Contrat de Rivières, assurés par les Brigades Vertes ou une société privée mandatée par le SMRB ; concertation avec les propriétaires riverains ou agriculteurs
- Présence de trois étangs privés et des maures, entretenus par les propriétaires
- Economies d'eau : présence de systèmes économiseurs d'eau dans quelques bâtiments publics (robinets à bouton poussoir à l'école, chasses d'eau économiques à la mairie)
- Arrosage municipal exclusivement avec l'eau du ruisseau
- Présence d'un bassin de rétention des pluies d'orage, à la limite de la commune côté Ville Sur Jarnioux

- GESTION DES REJETS

- Zonage d'assainissement élaboré en 2009 par le Syndicat Intercommunal d'Assainissement de Pont Sollières (réalisé par le cabinet Gaudriot), avec zones pourvues d'un assainissement individuel ou d'un assainissement collectif ; compétence communautaire pour l'assainissement, gérée depuis 2014 par l'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône
- Assainissement individuel : pour une dizaine de logements ; mise en place du SPANC, Service Public d'Assainissement Non Collectif, au niveau intercommunal avec contrôles principalement effectués pour les installations nouvelles ; délégation à la Lyonnaise des Eaux ; entretien des installations par les particuliers
- Assainissement collectif : présent sur pratiquement tout le territoire de la commune ; réseau de collecte séparatif pour une partie du réseau d'assainissement collectif ; eaux usées collectées et dirigées sur la station de traitement située sur la commune de Villefranche-sur-Saône, gérée par le prestataire Véolia : usine de dépollution entièrement couverte et fermée, construite par la société OTV, mise en service en 1990, avec une extension réalisée courant 2005 par la Société DEGREMONT ; d'une capacité de 130.000 eq/hab, équipement « 3 en 1 » qui dépollue les eaux usées, traite et conditionne les boues tout en désodorisant l'air dégagé par les installations ; implantée dans un site urbanisé, l'usine dispose d'une chaîne de traitement de l'air pour réduire les nuisances olfactives ; depuis quelques mois, boues issues de la station traitées dans un centre de compostage sur la commune de Monsols, puis valorisées en agriculture, suivant un plan d'épandage conforme à la réglementation ; volume annuel de boues produites estimé à 5200 tonnes ; bonne qualité des rejets de la station qui se jettent dans la Saône

- GESTION DES DECHETS

- Gestion de la collecte des déchets ménagers et associés, effectuée par l'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône (compétence communautaire) ; collecte hebdomadaire sur tout le territoire de la commune en porte-à-porte (avec des bacs obligatoires payants pour l'utilisateur), le lundi, été comme hiver, effectué par la société SERNED ; suffisance des équipements de collecte ; prise en charge des déchets ménagers par le SYTRAIVAL (Syndicat mixte d'élimination, de traitement et de valorisation des déchets Beaujolais-Dombes) avec incinération à l'usine de valorisation de Villefranche-sur-Saône (récupération de la chaleur produite, valorisée en électricité et distribuée dans un réseau de chaleur urbain) ;
- Tri sélectif : par point d'apport volontaire avec conteneurs à 3 endroits répartis sur le territoire pour le verre, et un seul point pour les emballages légers et le papier ; compostage individuel des déchets organiques avec quelques installations chez des particuliers, grâce à des composteurs vendus à prix compétitifs par l'ex-Communauté de Communes du Pays du Bois d'Oingt ; convention avec la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées pour utilisation de ses

déchetteries intercommunales (Anse, Chazay d'Azergues, Saint Laurent d'Oingt et Theizé) ; sensibilisation de la population au tri et au compostage (notamment par des informations régulières dans les bulletins communaux et sur le site Internet) ; suivi de l'apport des déchets mais avec quelques difficultés pour avoir les données spécifiques de la commune de Jarnioux ; réhabilitation par remblaiement de l'ancienne décharge du village située à la limite de Ville-sur-Jarnioux ; récupération de certains déchets ménagers spéciaux (piles au bureau de tabac), incitation faite aux habitants d'emmener les déchets à la déchetterie

Finalité 3 : Epanouissement de tous les êtres humains

- QUALITE DE L'EAU ET PROTECTION DE LA SANTE

- Gestion de l'eau potable assurée par l'Agglomération Villefranche Beaujolais, via le SIEOV (Syndicat Intercommunal d'Eau de l'Ouest de Villefranche), délégué pour la production, la distribution et la commercialisation de l'eau potable à Véolia (298 abonnés, données 2014)
- Alimentation et réserve suffisantes ; autocontrôles de la qualité de l'eau effectués par le délégataire et contrôles réguliers par l'ARS, Agence Régionale de Santé : eau de qualité satisfaisante (malgré un degré de calcaire élevé) ; pression correcte ; pas d'altération des matériaux des canalisations pouvant avoir une incidence sur la qualité de l'eau
- Différents captages dans la plaine alluviale de la Saône, tous protégés
- Plus de canalisations en plomb sur le réseau de la commune de Jarnioux ni de branchements
- Différents points d'eau publics : un lavoir sur le cours d'eau de l'Ombre, une fontaine Place Guinot et deux points d'eau au cimetière branchés sur l'eau du réseau ; analyses régulières ; signalisation de la non-potabilité indiquée à la fontaine
- Prix de l'eau raisonnable (équivalent à 2,0961 Euros HT environ le m³ hors abonnement et redevance pollution)

- SYSTEME EDUCATIF COHERENT ET ADAPTE

- Système scolaire avec une classe pour l'école maternelle et 2 classes pour le primaire (75 élèves au total) ; présence de personnes spécialisées au sein de l'école (une ATSEM à la maternelle et une EVS) ; restauration scolaire (40 repas par jour en moyenne avec des pics à 50 enfants le jeudi) gérée par l'Association Cantine de Jarnioux avec mise à disposition de personnel communal, repas livrés en liaison froide par la société RPC et réchauffés sur place ; collège de secteur au Bois d'Oingt (10 km) et lycées à Villefranche-sur-Saône
- Nouvelles Activités périscolaires (NAP) mise en place à la rentrée 2014, suite à une concertation entre parents d'élèves et enseignants des écoles : activités proposées pour les enfants 1h30 le mardi et le vendredi, avec participation financière des familles (100 € par an pour une activité, 200 € pour 2 activités, tarif dégressif à partir du 3^{ème} enfant) et différentes activités (chant, initiation au yoga, éveil musical, arts créatifs, sophrologie ludique) ; une garderie périscolaire est prévue pour les enfants ne participant pas aux NAP
- Sensibilisation des scolaires au développement durable : sorties scolaires (classe de neige une année sur 2), interventions extérieures (la FRAPNA sur les insectes, l'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône sur le tri des déchets...), présence d'un jardin pédagogique, mise en place du tri du papier dans les classes, les membres de l'équipe pédagogique sont partie prenante ayant une sensibilité écologique importante
- Système périscolaire sur la commune avec 4 assistantes maternelles, une structure multi-accueil Les Petits Bouchons sur la commune voisine de Liergues devenue communautaire, garderie périscolaire gérée par du personnel communal, à partir de 7h45 le matin et jusqu'à 18h30 le soir, pour un coût de un Euros /demi-heure
- Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH), la Grappe des Loisirs sur la commune de Liergues, ouvert les mercredis, pendant les vacances scolaires (sauf Noël et Août)

- VALORISATION DE LA SOLIDARITÉ ET DE LA VIE LOCALE

- Dispositions en faveur des personnes défavorisées : mise à disposition gratuite d'internet à la mairie ; emploi des Brigades Vertes, structure d'insertion départementale, pour l'entretien des rivières via le Syndicat des Rivières SMRB
- Dispositions en faveur des personnes handicapées : réalisation du diagnostic accessibilité des Etablissements Recevant du Public (ERP) pour l'église (3^{ème} catégorie) et la salle des fêtes (4^{ème}) ; accessibilité réalisée à l'école et la mairie ; Ad'AP (Agenda d'Accessibilité programmée) déposé le 25/9/2015, avec prévision de travaux concernant la salle des fêtes ; présence d'emplacements destinés aux personnes handicapées sur tous les parkings : parking central, parking de la bascule, devant la mairie et devant le cimetière
- Manifestations culturelles sur la commune : expositions de peintures, de sculptures à la chapelle Sainte Catherine ou à l'église, festival de l'Ombre des mots, concerts deux fois par an (jazz ou classique, organisés par la commission culture) ; participation aux journées du patrimoine avec ouverture de l'église, de la chapelle et du château (celui-ci à titre privé) ; l'école participe au téléthon avec la commune voisine de Pouilly

- ACCES A DES ACTIVITES SPORTIVES ET DE LOISIRS PAR UN RÉSEAU ASSOCIATIF

- Tissu associatif actif sur la commune avec de nombreuses associations :
 - o culturelles et artistiques : l'Ombre des Mots, Photodlarue (initiation photo), l'association des familles (actuellement en sommeil),
 - o sportives et de loisir : société de chasse, classes de conscrits, l'Interclasse, ADELCA, la Compagnie des Loisirs, Licence IV (café associatif nommé « Ephémère »), syndicat agricole, Vivons Jarnioux
 - o de solidarité sociale : Anciens Combattants (ADR-CATM de Jarnioux), Sou des Ecoles de Jarnioux, Cantine Scolaire de Jarnioux,
 - o de solidarité intergénérationnelle : le Soleil d'Automne (club des Aînés)
 - o de patrimoine : AOC à L'ombre du Chêne
- Mise à disposition de moyens matériels : subventions versées aux associations communales (sur demande spécifique et pour des projets particuliers), mise à disposition de locaux (salle des fêtes, maison des associations, Chapelle Sainte Catherine, église), d'équipements (city stade, parc municipal, terrains de boules) et de matériel (tables, chaises) avec gratuité pour les photocopies noir et blanc effectuées en mairie

- ACCUEIL DE QUALITE POUR LA POPULATION

- Fréquentation touristique de la commune estivale (marcheurs et randonneurs, cyclistes, visites pour le château classé) ; espaces mis à disposition des touristes et des randonneurs (tables de pique-nique au parc municipal et au city stade, bancs au Château et rue de l'Ombre) et présence d'un point d'eau et toilettes publiques sur la place
- Pour l'accueil des nouveaux arrivants, inscription possible via le site internet
- Offre locative qui semble suffisante, avec peu de vacance de logement

- MAINTIEN ET DEVELOPPEMENT DES SERVICES PUBLICS

- Présence de peu de services publics sur la commune : Mairie (horaires habituels d'ouverture les lundi et mardi de 15h à 18h30, les jeudi et vendredi de 9h à 12h), bibliothèque ; autres services sur les communes voisines de l'intercommunalité, notamment la Poste (Liergues ou Denicé), les pompiers (caserne située à Liergues, pour les 3 communes Liergues, Pouilly et Jarnioux), gendarmerie (le Bois d'Oingt ou Villefranche-sur-Saône), trésor public à Villefranche-sur-Saône ; qualité des services publics jugée bonne

Finalité 4 : Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations

- DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

- Bonne politique d'information interne à la commune : circulation des informations entre le maire, le secrétariat, le conseil municipal ; affichage des informations légales (panneaux d'affichage devant la mairie) et mise à disposition d'informations plus générales (sur le site Internet ou à la Mairie, notamment sur la Communauté de Communes, les déchets, l'assainissement...)
- Participation de tous aux décisions collectives : réunions publiques (sur des sujets spécifiques tels que les déchets, le PLUi, la dénomination des voies et numérotation), consultations publiques d'information (récemment sur l'éclairage public avec création d'une adresse mail spécifique pour recueillir les avis) ; édition semestrielle du journal municipal
- Politique d'information externe de la commune : existence d'un site internet communal (mises à jour régulières par un élu) ; communication par la presse locale (le Progrès et le Patriote), par la radio notamment pour le festival des mots

- GESTION DE L'ESPACE

- Document d'urbanisme : existence d'un PLU, Plan Local d'Urbanisme, approuvé en 2004 ; PADD (Plan d'Aménagement et de développement durable) avec 4 axes :
 - Protection des paysages
 - Développement organisé du village
 - Economie de l'utilisation de l'espace
 - Prise en compte des risques naturels
- Projet de PLUi (PLU intercommunal) avec l'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône voté et accepté en 2015
- PLU actuel pourvu de dispositions pour l'aspect extérieur des constructions, les plantations à préserver et les éléments identifiés à protéger en fonction des zones ; à noter la présence de zones soumises aux ABF, Architectes des Bâtiments de France, pour une grande partie du territoire de la commune ; instauration du droit de préemption urbain ; absence de construction irrégulière ; réserves foncières notamment pour la création de voiries ou de parkings ; zone d'application du permis de démolir dans le périmètre soumis aux ABF
- Bâti communal : diagnostic amiante effectué pour les bâtiments publics (mairie et école) en 2002 par AXMETRIC ; diagnostic radon effectué à l'école en 2007 ; différents édifices sur la commune sont protégés au titre des monuments historiques :
 - le Château : l'ensemble des façades et toitures, inscription par arrêté du 16/5/1966
 - le Domaine de la Garde : façades, toitures et terrasses de l'ensemble des bâtiments du domaine y compris le portail monumental d'entrée, ainsi que l'intérieur du logis principal : inscription par arrêté du 6/09/2005
 - la chapelle des Prébendiers dite chapelle Sainte Catherine : en totalité, inscription par arrêté du 8/11/2006
- Petit patrimoine rural entretenu : un lavoir, sept croix ou calvaires, le viaduc de la voie du Tacot ; mise en valeur par différents panneaux (tuiles canal, voie du Château, viaduc, chapelle Sainte Catherine, impasse des chats...) ; présence d'aménagements de sécurité routière (trottoirs, passages piétons, ralentisseurs, trois zones 30 : au bourg rue de l'Ombre, à proximité de l'église et à Bois Franc)
- Préservation de l'esthétique : bonne qualité des espaces verts, propreté des rues, des monuments et des édifices, actions de fleurissement par des bénévoles assistés par un agent communal, mobilier « urbain » de qualité (bancs en béton, bois ou pierre)

- RESSOURCES HUMAINES ET EMPLOIS LOCAUX

- Part de la population active majoritaire (79,6 % d'actifs selon les statistiques de l'Insee 2012, avec

- 73,5 % ayant un emploi) ; 85 % des actifs travaillent sur une autre commune que Jarnioux
- Partenariat avec la mission locale via l'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône

- DÉVELOPPEMENT DES SERVICES DE SANTE

- Quelques services de santé présents sur la commune : kiné, infirmière libérale ; les autres sur les communes voisines de l'intercommunalité : pharmacie, médecins, dentiste ; maison de retraite, foyer-logement et résidence de jour sur le territoire de l'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône ; à noter une implication de la commune de Jarnioux dans la gestion de la maison Jean Borel située au Bois d'Oing
- Services à domicile : aides à domicile grâce à l'ADMR, aides pour les courses, portage de repas organisé par l'ADMR (livraison en liaison froide), possibilité d'obtention du système de téléassistance
- Gouter des aînés organisé par la commune pour les plus de 70 ans en décembre, colis de Noël pour les plus de 70 ans qui le souhaitent

- MAINTIEN ET DEVELOPPEMENT DES SERVICES AU PUBLIC

- Rares services au public marchands sur la commune : quelques représentations de théâtre dans la salle des fêtes assurées par les associations, esthéticienne, manoir de la Garde avec de l'évènementiel
- Couverture Internet en haut débit sur une partie du territoire communal, essentiellement au bourg et dans les hameaux proches ; téléphonie mobile satisfaisante sur toute la commune, principalement pour l'un des opérateurs principaux
- Autres services à disposition du public : city-stade, parc municipal

- IMPLICATION DANS LE TISSU INTERCOMMUNAL

- Appartenance à l'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône (21 communes pour 77000 habitants) depuis le 1/1/2014
- Adhésion à différents syndicats intercommunaux :
 - * SYDER, Syndicat d'Energies du Rhône (gère l'éclairage public)
 - * SRDC, Syndicat Rhodanien de Développement du Câble
 - * SIAPS, Syndicat Intercommunal d'Assainissement de Pont Sollières
 - * SIVU Jean Borel, Syndicat Intercommunal pour la gestion de la maison de retraite Jean Borel
- Appartenance au SCoT Beaujolais et au Pays Beaujolais

Finalité 5 : Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

- ACTIVITES AGRICOLES ET FORESTIERES

- Espaces agricoles majoritaires sur le territoire communal (... ha de vigne pour un total de ... pour 5 exploitations recensées) ; activités dominantes : viticulture, quelques moutons ; AOC pour le Beaujolais ; prise en compte des exploitations agricoles dans le document d'urbanisme
- Espaces naturels : espaces boisés, bois privés, prairies et friches

- POLITIQUE D'ACCUEIL ET DE MAINTIEN DES ENTREPRISES

- Présence de très peu d'entreprises, notamment un transporteur
- Zone d'activités sur le territoire de l'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône

- POLITIQUE D'ACCUEIL ET DE MAINTIEN DES COMMERCES

- Présence de quelques commerces sur la commune, dont la qualité est jugée bonne : bar-restaurant (pizzeria avec vente à emporter), tabac-presse avec dépôt de pain, vente de produits régionaux en direct chez des producteurs viticulteurs, commerçants ambulants avec marché, boucherie 2 fois par

- semaine (mercredi et samedi), fromagerie, boulangerie bio et légumes (le mercredi)
- Mise à disposition d'un local communal pour le tabac, moyennant une location

- POLITIQUE D'ACCUEIL ET DE MAINTIEN DE L'ARTISANAT

- Quelques artisans sur la commune : maçon, plombiers, électricien, poseur de revêtements de sol, vente et installation de matériel informatique, fournisseur de combustibles ; qualité de l'offre jugée bonne et satisfaisante car elle est complétée par les artisans des communes voisines avec qui collaborent les artisans situés sur la commune de Jarnioux
- Zones à vocation artisanale sur le territoire de l'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône

- VALORISATION ECONOMIQUE DU TOURISME

- Hébergements pour les touristes sur la commune : chambres d'hôtes
- Office de Tourisme sur le territoire de la commune voisine de Villefranche-sur-Saône ; point d'information sur la commune, avec accueil, dépliants touristiques (à la mairie et au bureau de tabac qui sert de point relais) ; cartes postales en vente au bureau de tabac
- Quelques manifestations à vocation touristique : foires aux plantes rares tous les 2 ans au manoir de la Garde, festival littéraire tous les deux ans, manifestation Rosé Nuits d'été, brocante annuelle organisée par le sou des écoles, marché de Noël par les conscrits...

- INTEGRATION DE L'ENVIRONNEMENT DANS LES ACHATS PUBLICS

- Mise en place de paniers bio pour les particuliers à l'initiative de parents d'élèves

POINTS FAIBLES DE LA COMMUNE**Finalité 1 : Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère****- GESTION DE L'ÉNERGIE**

- Utilisation d'énergies fossiles par la commune : électricité pour le chauffage de la salle des fêtes, la maison des associations, le local technique, fuel pour la mairie et l'école, carburant pour les engins et véhicules municipaux
- Pas de recours aux énergies renouvelables
- Isolation à revoir pour pratiquement tous les bâtiments communaux
- Pas d'utilisation d'ampoules basse consommation pour l'éclairage public ou dans les bâtiments publics
- Pas de véhicule communal électrique
- Absence de diagnostic énergie des bâtiments communaux

- DÉVELOPPEMENT DES TRANSPORTS ALTERNATIFS

- Pas de pistes cyclables
- Pas d'espaces ou d'itinéraires piétonniers

Finalité 2 : Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources**- RESPECT DES MILIEUX NATURELS ET PROTECTION DE LA BIODIVERSITE**

- Pas de conservation des variétés locales type arboretum
- Pas d'aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP)
- Pas de recensement des espèces de flore ou de faune protégées
- Pas de sensibilisation de la population au respect des milieux naturels, à la protection de la biodiversité et des paysages

- GESTION RATIONNELLE DE LA RESSOURCE EN EAU

- Pas de valorisation touristique des cours d'eau
- Risques d'inondation des rivières (la dernière importante datant de 2008)
- Pas de sensibilisation des habitants consommateurs aux économies d'eau sous impulsion communale
- Absence de système de récupération des eaux de pluie pour l'arrosage, les toilettes publiques ou la défense incendie
- Pas de traitement des eaux de ruissellement des places, des parkings, des chaussées

- GESTION DES REJETS

- Nombreuses eaux parasites (eaux claires de source qui s'infiltrent) dans le réseau d'assainissement collectif, problème partiellement résolu, chantier de réfection à finaliser

- GESTION DES DECHETS

- Pas de tri du papier à la mairie ou à l'école
- Pas de compostage des déchets organiques communaux
- Pas de ramassage des encombrants
- Quelques incivilités avec des dépôts sauvages aux points d'apport volontaire (notamment à l'occasion de manifestations ou de fêtes)
- Pas de récupération sur la commune de certains déchets spéciaux, tels que les piles, les bouchons, plastiques

Finalité 3 : Epanouissement de tous les êtres humains

- QUALITE DE L'EAU ET PROTECTION DE LA SANTE
- SYSTEME EDUCATIF COHERENT ET ADAPTE
 - Pour la sensibilisation des scolaires au Développement Durable : absence de mare pédagogique, d'expositions, pas de participation à la semaine du développement durable ou au nettoyage de la nature
 - Absence de services médico-éducatifs sur le territoire de la commune de Jarnioux
- VALORISATION DE LA SOLIDARITÉ ET DE LA VIE LOCALE
 - Pas de logements sociaux
 - Pas d'emploi de personnes en difficulté d'insertion ou handicapées au sein de la municipalité
 - Pas de partenariat avec des organismes de solidarité
 - Accessibilité à terminer
 - Pas d'organisation de chantier de jeunes
- ACCUEIL DE QUALITE POUR LA POPULATION
 - Pas de remise de documents de présentation aux nouveaux arrivants
- MAINTIEN ET DEVELOPPEMENT DES SERVICES PUBLICS
 - Peu de services

Finalité 4 : Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations

- DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE
 - Absence de référendum local
 - Pas de conseil de jeunes
 - Pas de communication via les magazines
- GESTION DE L'ESPACE
 - Pas d'appartenance à un EPFL, Etablissement Public Foncier Local type l'EPORA (Etablissement public Foncier de l'Ouest Rhône Alpes)
 - Pas de bâtiment HQE, Haute Qualité Environnementale
 - Pas d'utilisation de bois certifié
 - Pas d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat
 - Pas d'Opération Cœur de Village
 - Pas de participation au concours des Villes et Villages Fleuris
- RESSOURCES HUMAINES ET EMPLOIS LOCAUX
 - Peu d'emplois sur le territoire communal des résidents de la commune
- DEVELOPPEMENT DES SERVICES DE SANTE
 - Peu de services sur le territoire de la commune
 - Pas de prise en charge par la commune des frais de téléalarme
- MAINTIEN ET DEVELOPPEMENT DES SERVICES AU PUBLIC
 - Peu de services au public
 - Haut-débit Internet essentiellement au bourg et dans les hameaux proches, peu de haut-débit ailleurs

- Pas de couverture pour les 3 principaux opérateurs mobiles sur tout le territoire de la commune
- Pas de jumelage

Finalité 5 : Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

- ACTIVITES AGRICOLES ET FORESTIERES
 - Pas d'agriculteur bio ou en agriculture raisonnée
 - Pas de mise à disposition de terrains ou de bâtiments pour l'exploitation agricole
- POLITIQUE D'ACCUEIL ET DE MAINTIEN DES ENTREPRISES
 - Rares entreprises sur le territoire de la commune
 - Absence de mise à disposition de terrains ou de bâtiments pour l'accueil de PME/entreprises sur la commune
- POLITIQUE D'ACCUEIL ET DE MAINTIEN DES COMMERCES ET DE L'ARTISANAT
 - Pas de point de vente de commerce équitable
 - Absence de Démarche Collective Territorialisée (DCT)
 - Absence de mise à disposition de terrains pour l'accueil de commerces ou activités artisanales sur la commune
- VALORISATION ECONOMIQUE DU TOURISME
 - Absence d'aire de service et de stationnement pour camping cars
 - Absence de camping
- INTEGRATION DE L'ENVIRONNEMENT DANS LES ACHATS PUBLICS
 - Absence d'intégration de critères environnementaux dans les appels d'offres et les cahiers des charges de fournitures de biens et services et les marchés de travaux publics
 - Pas d'achat de produits d'entretien labellisés ou papier recyclé
 - Utilisation de produits phytosanitaires
 - Pas de produits alimentaires labellisés ou bio pour la cantine

POINTS A AMELIORER / PROJETS DE LA COMMUNE / ORIENTATIONS

Finalité 1 : Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère

- GESTION DE L'ÉNERGIE
 - Améliorer l'isolation des bâtiments communaux
 - Phase expérimentale en cours sur des coupures nocturnes de l'éclairage public, sur une partie du bourg
 - Se rapprocher de l'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône pour la mise en place du PCET
- DÉVELOPPEMENT DES TRANSPORTS ALTERNATIFS
 - Poursuivre la promotion des modes de déplacements doux
 -

Finalité 2 : Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources

- RESPECT DES MILIEUX NATURELS ET PROTECTION DE LA BIODIVERSITE
 - Projet de travailler avec le SMRB, Syndicat Mixte des Rivières du Beaujolais, pour une sensibilisation à l'école sur le respect des milieux naturels
- GESTION RATIONNELLE DE LA RESSOURCE EN EAU
 - Projet de la part de l'Etat de mise à jour des cartes concernant les risques d'inondations et les entretiens préconisés
 - Réflexion sur la valorisation du patrimoine lié à l'eau pour le faire évoluer, comme celui de la rivière Ombre
 - Généraliser les systèmes économiseurs d'eau dans les bâtiments publics (robinets et chasses d'eau économiques)
- GESTION DES REJETS
 - Suivre la mise aux normes des éventuels points noirs recensés d'installations d'assainissement non collectif
 - Finaliser la réfection des canalisations de l'assainissement collectif pour éliminer les eaux parasites (eaux claires dues à des sources)
- GESTION DES DECHETS
 - Surveiller les incivilités quant aux dépôts sauvages de déchets
 - Projet d'améliorer la sensibilisation des habitants sur le tri et la valorisation des déchets organiques, en partenariat avec la commune limitrophe de Ville-sur-Jarnioux
 - Réflexion au niveau de l'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône pour le ramassage des encombrants
 - Réflexion quant à la récupération des bouchons plastiques, même si, désormais, ceux-ci sont acceptés avec les emballages légers, vissés sur la bouteille
 -

Finalité 3 : Epanouissement de tous les êtres humains

- SYSTEME EDUCATIF COHERENT ET ADAPTE
 - Sensibilisation des scolaires au développement durable : projet de faire intervenir l'année prochaine le SMRB, Syndicat Mixte des Rivières du Beaujolais ; projet de faire réaliser aux enfants des posters pour la réunion publique sur les déchets

- ACCES A DES ACTIVITES SPORTIVES ET DE LOISIRS PAR UN RESEAU ASSOCIATIF
 - Projet de s'équiper prochainement d'une sono pour mise à disposition également des associations
- ACCUEIL DE QUALITE POUR LA POPULATION
 - Projet d'organiser en septembre une manifestation dédiée aux nouveaux arrivants
- MAINTIEN ET DEVELOPPMENT DES SERVICES PUBLICS
 - Projet d'une association d'implanter une boîte à lire dans le village
 -

Finalité 4 : Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations

- DEMOCRATIE PARTICIPATIVE
 - Projet de réunions publiques, notamment sur le tri des déchets et l'Agenda 21
- GESTION DE L'ESPACE
 - Poursuivre le projet de PLUi (PLU intercommunal) voté et accepté
 - Projet de Géosite avec la Voie du Tacot, dans le cadre de la démarche Géopark initié par le Syndicat Mixte du Beaujolais
 -

Finalité 5 : Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

- INTEGRATION DE L'ENVIRONNEMENT DANS LES ACHATS PUBLICS
 - Promouvoir l'utilisation de produits labellisés
 - Amorcer la sensibilisation de la population au zéro phyto

CRITERES DISCRIMINANTS DE LA COMMUNE**Finalité 1 : Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère**

- Diagnostic de performance énergétique pour les logements communaux

Finalité 2 : Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources

NEANT

Finalité 3 : Epanouissement de tous les êtres humains

- Diagnostic plomb hydrique dans les écoles

Finalité 4 : Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations

NEANT

Finalité 5 : Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

NEANT

Appréciation : Résoudre les critères discriminants en priorité